

PROFESSIONS

La Juris' Cup maintient son cap ^{332b3}

L'essentiel

Du 13 au 16 septembre 2018, la Juris' Cup s'est tenue dans la rade de Marseille. Au programme de cette 28^e édition des rencontres du droit et de la plaisance : un colloque sur le droit maritime, plusieurs régates opposant des équipages de juristes, et des soirées animées. Reportage.

Par
Caroline Dupuy

Il est coutume de dire que les Marseillais exagèrent toujours un peu lorsqu'ils s'expriment... Denis Rebufat, président de la Juris' Cup, semble pourtant sûr de lui quand il annonce qu'il s'agit de « la plus grande régate corporative au monde ». Le fait est qu'avec 28 éditions au compteur, et de plus en plus d'actualités chaque année, l'événement est devenu le rendez-vous de la rentrée des juristes passionnés de voile.

Retrouvailles. Dès son origine, l'objectif de la Juris' Cup est de créer une parenthèse annuelle de retrouvailles. « Après avoir fait nos études sur les mêmes bancs de la fac puis choisi des parcours professionnels différents (avocats, notaires, huissiers, experts, magistrats, juristes de banque, assureurs), c'est l'occasion de nous retrouver », explique l'avocat. Force est de constater que le succès

est au rendez-vous : 110 voiliers modernes et de tradition étaient présents pour le cru 2018 qui s'est déroulé à Marseille du 13 au 16 septembre, contre 31 la première année. Parmi les nouveaux équipages sur la ligne de départ : l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE) sur le bateau Brigand (un Grand Surprise), et des députés à bord de Hounbonne 4 (un Tofinou). « Le député et ancien skipper Jimmy Pahun qui vient de créer le Yacht Club de l'Assemblée nationale a choisi la Juris' Cup comme premier événement de sa structure », annonce fièrement Denis Rebufat. L'événement a également pris beaucoup d'ampleur, à terre. Le Conseil national des barreaux a ainsi choisi de décentraliser à Marseille son assemblée générale des 14 et 15 septembre (Gaz. Pal. 18 sept. 2018, n° 331v3, p. 5). Avec notamment au programme un discours d'ouverture, un stand et un cocktail organisés à la Juris' Cup. À noter que le président de la Conférence des bâtonniers, Jérôme Gavaudan, a lui aussi retenu les dates

© Caroline Dupuy



de la Juris'Cup pour être décoré, à Marseille, des insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Enfin, le barreau de Marseille a profité de cette fête maritime pour signer le 14 septembre, à deux pas des pontons occupés par la course, une convention d'amitié avec l'association Green Cross France & Territoires (enjeux environnementaux).

“ *La Juris'Cup comprend trois temps forts : un colloque sur le droit maritime, trois régates et des festivités* ”

Thème novateur. Créée par et pour des juristes, la Juris'Cup comprend trois temps forts : un colloque sur le droit maritime, trois régates (vendredi, samedi et dimanche) et des festivités (soirée d'inauguration, soirée du village nautique, soirée des équipages).

Tout commence par une journée intense de travail. Cette année, les professionnels du droit et de la plaisance ont surfé sur l'actualité. Ils se sont notamment intéressés aux nouveaux modes de consommation collective de la voile (location, *time-share*, multipropriété, copropriété) mais aussi et surtout à la garantie d'usage. Et plus précisément à son développement récent dans deux villes du département du Var, Cogolin et Cavalaire. Alors que les places de port sont très convoitées et totalement saturées, notamment dans le Sud Est de la France, la garantie d'usage permet aux gestionnaires d'un port d'attribuer un droit de mouillage dans une zone du port – pour une durée qui ne peut excéder 35 ans – à défaut d'une place fixe. Ce, en contrepartie d'une participation visant à rénover le port. « Nous sommes les premiers à avoir traité de ce thème très novateur. Pour l'occasion, nous avons des professeurs de droit, des gestionnaires de port, des représentants de l'État et des avocats spécialistes du sujet », raconte le président de la Juris'Cup.

Partenariats. Place ensuite aux réjouissances, en mer. Le principe est simple : les courses sont ouvertes à toutes les catégories de voiliers pourvu que les équipages soient constitués pour moitié par des juristes. Certaines équipes sont ainsi le fruit de partenariats comme cette année le cabinet BBLM Avocats avec Airbus Helicopters qui ont navigué ensemble à bord de Samba (un first 40.7). Le classement se fait par manche et par catégorie de bateaux (HN1, IRC2, Maxi etc.), si bien que sur l'eau, un vieux bateau en bois comme Lulu (un Cotre Aurique de 1897) côtoie des puissants des mers. Pour se repérer, chaque voilier – le plus souvent loué pour l'occasion – arbore les couleurs de la structure qu'il représente (cabinet, barreau, école, société...). « Faites-vous plaisir au cœur du parc national des Calanques. Gardez bien en tête les conditions météorologiques (beaucoup de soleil et peu de vent). Et respectez toujours les autres concurrents », a précisé Denis Rebufat aux régatiers quelques minutes avant le départ de la Juris'Cup.

Relations publiques. Les rencontres du droit et de la plaisance sont également réputées pour ses soirées animées sur les pontons du Cercle Nautique et Touristique du Lacydon (Vieux Port de la Cité Phocéenne). L'occasion pour les juristes de faire visiter leur bateau aux clients, prospects et autres invités. Et d'échanger dans un cadre fort agréable en regardant le feu d'artifice tiré pour célébrer l'événement.

LES RÉSULTATS (CLASSEMENT GÉNÉRAL)

Catégorie HN1 :

- 1) Juris'Cup
- 2) Lemarie & Courbet
- 3) Cour de Justice I

Catégorie HN2 :

- 1) AXA Atout Coeur- MAKAWISH
- 2) Hogan Lovells
- 3) Team ACE-JA : Libea

Catégorie IRC 0 :

- 1) Lady First III
- 2) Les Experts de Justice

Catégorie IRC 1 :

- 1) Wargny Katz
- 2) Étude Généalogique Guenifey
- 3) AFPDC Droit collaboratif

Catégorie IRC 2 :

- 1) Marins Pompiers de Marseille
- 2) Forza Grégoire
- 3) Veil Jourde

Catégorie IRA :

- 1) M.S Notaire Bandol
- 2) Lexad
- 3) Notaire de Bretagne

Catégorie JOD 35 :

- 1) Faculté de Droit de Toulon
- 2) Jausserand Audouard / Freeman2
- 3) Géomètres experts

Catégorie Grand Surprise :

- 1) Cabinet Chaintrier
- 2) Barreau de Nantes Conservateur
- 3) AG2R La Mondiale

Catégorie CIM :

- 1) C.P.E.C.F Experts-Comptables
- 2) Cour d'appel d'Aix-en-Provence
- 3) Barreau de Paris

Catégorie Maxi :

- 1) Crédit du Nord
- 2) Bes-Coutelier-Hascoet
- 3) DAS